



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 15-18 novembre 2021

Distribution: générale	Point 6 de l'ordre du jour
Date: 15 octobre 2021	WFP/EB.2/2021/6-A/Add.1
Original: anglais	Rapports d'évaluation
	Pour examen

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Réponse de la direction aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire

Contexte

1. Le présent document fait état de la réponse apportée par la direction du PAM aux recommandations issues du rapport succinct de l'évaluation de la politique du PAM en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire.
2. L'évaluation a été réalisée entre mars 2020 et février 2021.
3. Une approche consultative et axée sur l'utilisation a été retenue aux fins de l'évaluation, dont l'objectif était double, à savoir rendre compte de l'action menée et favoriser l'apprentissage.
4. À l'issue de l'évaluation, deux recommandations stratégiques et quatre recommandations opérationnelles ont été formulées. Des recommandations subsidiaires décrivent comment chaque recommandation peut être mise en œuvre.
5. Le tableau ci-dessous indique si la direction du PAM accepte, accepte partiellement ou n'accepte pas les recommandations principales et subsidiaires. Il récapitule les mesures prises ou à prendre, les entités responsables et les délais de mise en œuvre des recommandations.

Coordonnateurs responsables:

M. D. Kaatrud
Directeur
Division des programmes – action humanitaire
et développement
Tél.: 066513-2203

M. J.-P. Demargerie
Directeur adjoint
Service chargé de l'assistance technique et
du renforcement des capacités des pays
Tél.: 066513-3232

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé Échéance globale: première session ordinaire de 2023 (février 2023) Recommandation 1: Le PAM devrait réviser la politique en matière de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire (CSSCT) en se fondant sur une vision institutionnelle approuvée et largement partagée.</p>	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement, Unité chargée de la CSSCT.</p>				
<p>1.1 En vue d'étayer l'élaboration de la politique, le PAM devrait tirer parti des travaux actuels de l'équipe spéciale sur la CSSCT, pour formuler clairement la vision de son engagement et de son soutien en faveur de la coopération Sud-Sud, et son avantage comparatif en la matière, notamment en lien avec le Programme 2030 et les objectifs de développement durable connexes. À cet effet, il faudrait:</p>	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement -- plus précisément le directeur de cette division, également en tant que président de l'équipe spéciale du PAM chargée de la CSSCT (Membres de l'équipe spéciale chargée de la CSSCT, y compris les unités thématiques au Siège, les bureaux régionaux et les centres d'excellence; Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes; Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays; Département des partenariats et de l'action de sensibilisation; Unité de gestion du cycle des programmes)</p>	<p>La recommandation est acceptée. À l'issue des consultations menées avec le Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes, la formulation suivante du dernier point de la recommandation subsidiaire 1.1 est proposée: "déterminer les contributions que la CSSCT peut apporter pour améliorer l'égalité femmes-hommes au moyen d'une révision</p>	<p>1. D'ici à juin 2022, le PAM définira les voies à suivre à l'avenir pour aborder la CSSCT. L'action de l'équipe spéciale mondiale chargée de la CSSCT sera renforcée et éclairera la révision de la politique du PAM en matière de CSSCT. L'équipe spéciale mondiale associera également les bureaux régionaux, les centres d'excellence et les divisions du Siège concernés à ce processus.</p>	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement, en coordination avec les membres de l'équipe spéciale mondiale chargée de la CSSCT (y compris les bureaux régionaux, les centres d'excellence et les divisions du Siège concernées)</p>	<p>Juin 2022</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • énoncer la façon dont la CSSCT est susceptible de contribuer aux activités menées par le PAM en lien avec le renforcement des capacités des pays, les partenariats et d'autres politiques et programmes et domaines transversaux; • préciser et, s'il y a lieu, hiérarchiser par ordre de priorité, tout domaine thématique ou zone géographique spécifique où le PAM entend plus particulièrement appuyer la CSSCT, à court et à moyen terme; et • considérer la façon dont la CSSCT peut effectivement contribuer à l'égalité femmes-hommes et plus largement à la réalisation des objectifs liés à l'équité et à l'inclusion. <p><u>Date limite: juin 2022</u></p>		stratégique du portefeuille de projets du PAM dans ce domaine et d'une collaboration étroite avec le Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes au cours de la phase d'élaboration de nouveaux projets de CSSCT".	2. D'ici à juin 2022, le PAM aura mis en place un projet de cadre de programmation pour sa collaboration mondiale en matière de CSSCT avec des partenaires clés tels que la Chine et le Brésil et disposera également de cartes régionales montrant les initiatives de coopération Sud-Sud appuyées par le PAM susceptibles d'être menées dans certaines régions. Ces schémas aideront le PAM à préciser et à hiérarchiser les initiatives conduites en matière de CSSCT en collaboration avec les partenaires clés par thème et par lieu et éclairera les stratégies régionales à appliquer dans ce domaine. Les cadres et les cartes régionales tiendront également compte de l'avantage comparatif du PAM en tant qu'intermédiaire en matière de CSSCT.	Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays, en coordination avec les centres d'excellence, les bureaux régionaux et les divisions techniques concernées du PAM	Juin 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>1.2 Le PAM devrait réviser la politique en matière de CSSCT sur la base des normes actuelles qui sont les siennes s'agissant de la qualité des politiques.</p> <p>La politique révisée devrait:</p> <ul style="list-style-type: none"> • énoncer des objectifs spécifiques et des cibles décrivant ce à quoi l'intégration effective de la CSSCT dans les activités du PAM ressemblera à court, à moyen et à long terme; • comporter une théorie du changement globale indiquant les résultats auxquels l'appui du PAM en faveur de la CSSCT devrait contribuer, aux niveaux mondial, régional et national et au carrefour de l'action humanitaire, du développement et de la paix, du point de vue tant des pays "bénéficiaires" que des pays "fournisseurs"; 	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement, notamment dans son rôle de coordination de l'équipe spéciale mondiale du PAM chargée de la CSSCT, qui comprend les bureaux régionaux, les centres d'excellence et 10 divisions du Siège.</p> <p>Une coordination étroite avec la Division de la recherche, de l'analyse et du suivi, l'Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation, le Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes et le Département des partenariats et de l'action de sensibilisation (en particulier la Division des partenariats stratégiques et la Division des partenariats publics et de la mobilisation de ressources) sera également nécessaire</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Il est important de noter que la charge de travail correspondant à cette recommandation (qui concerne aussi la recommandation subsidiaire 1.3 ci-dessous) risque d'être trop grande au vu de l'organisation actuelle et des capacités internes de l'équipe chargée de la CSSCT au sein de la Division des programmes – action humanitaire et développement; la date d'échéance sera donc peut-être difficile à respecter.</p>	<p>3. On déterminera les ressources nécessaires pour appuyer le processus de révision de la politique. Des consultations techniques avec les divisions concernées, les bureaux régionaux et les centres d'excellence éclaireront la révision de la politique du PAM en matière de CSSCT.</p>	<p>Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays, en coordination avec les fonctions techniques au Siège, y compris celles appartenant à la Division des programmes – action humanitaire et développement, au Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes et au Département des partenariats et de l'action de sensibilisation (Division des partenariats stratégiques et Division des partenariats publics et de la mobilisation de ressources, par exemple), ainsi qu'avec les bureaux régionaux et les centres d'excellence</p>	<p>Juin 2022</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • décrire la répartition interne envisagée des activités liées à la CSSCT et assigner des rôles et des responsabilités précis aux diverses unités et équipes à différents niveaux du PAM, notamment pour la mobilisation de ressources et la gestion des données concernant la CSSCT; et • formuler une proposition relative à la détermination et au maintien d'une mobilisation de ressources suffisante à l'appui des activités de CSSCT aux niveaux mondial et régional et aux niveaux des centres d'excellence et des pays. <p><u>Date limite: première session ordinaire de 2023 (février 2023).</u></p>			<p>4. D'ici à 2023, une version complète du projet de nouvelle politique devrait être mise à disposition. Ce projet exploitera les résultats de la deuxième réunion mondiale consacrée à la CSSCT et des consultations techniques et respectera les normes de qualité appliquées aux politiques du PAM.</p>	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement, sur la base des travaux menés directement par les membres de l'équipe spéciale mondiale chargée de la CSSCT et en coordination avec ces membres. Travail en coordination étroite avec l'Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation, le Bureau chargé de la prise en compte de la problématique femmes-hommes et le Département des partenariats et de l'action de sensibilisation</p>	Février 2023
			<p>5. D'ici à 2023, un système de suivi et de communication d'informations sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la politique sera élaboré. Ce système s'intégrera dans les activités de l'équipe spéciale mondiale chargée de la CSSCT et appuiera ces activités.</p>	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement</p>	Février 2023

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>1.3 Le PAM devrait élaborer un plan d'exécution chiffré pour accompagner la politique révisée en matière de CSSCT.</p> <p>Sur la base de la vision (recommandation secondaire 1.1) et de la politique révisée (recommandation secondaire 1.2), le plan d'exécution devrait:</p> <ul style="list-style-type: none"> faciliter la mise en œuvre du nombre croissant d'activités de CSSCT menées par le PAM aux niveaux mondial, régional et national, grâce à un mélange d'instruments (en particulier des fonds du budget administratif et d'appui aux programmes) et de mécanismes (comme un programme ou un fonds d'affectation spéciale) financiers; déterminer les ressources nécessaires aux fins de la mise en œuvre de la politique, notamment pour financer: des postes à plein temps et à temps partiel au Siège et dans les bureaux régionaux, y compris mais pas seulement au sein de l'équipe du Siège chargée de la CSSCT et dans le réseau de référents régionaux; le renforcement des capacités du personnel du PAM à divers niveaux et dans différents 	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement, notamment dans son rôle de coordination de l'équipe spéciale mondiale du PAM chargée de la CSSCT, qui comprend les bureaux régionaux, les centres d'excellence et 10 divisions du Siège.</p> <p>Travail en coordination étroite avec le Département des partenariats et de l'action de sensibilisation (notamment la Division des relations avec les organismes ayant leur siège à Rome et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale, la Division des partenariats stratégiques et autres)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Concernant le deuxième point de la recommandation subsidiaire 1.3, il est proposé de remplacer le terme "renforcement des capacités" par "développement des capacités" afin d'établir une distinction avec les activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités des pays.</p>	<p>6. D'ici à 2023, le projet final d'un plan d'exécution chiffré devrait être mis à disposition. Ce plan définira clairement les priorités, les besoins en ressources, les valeurs de référence et les valeurs cibles, les obligations redditionnelles, les rôles, les responsabilités et la répartition des tâches en interne, en s'appuyant sur le travail en cours de l'équipe spéciale mondiale chargée de la CSSCT.</p>	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement, sur la base des travaux menés directement par les membres de l'équipe spéciale mondiale chargée de la CSSCT et en coordination avec ces membres et notamment en coordination étroite avec le Département des partenariats et de l'action de sensibilisation (Division des partenariats publics et de la mobilisation de ressources, par exemple)</p>	<p>Février 2023</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>domaines thématiques; la collecte de données, l'établissement de rapports, l'évaluation et la gestion des données en lien avec la CSSCT; et les incitations financières visant à encourager les bureaux de pays à mener des activités de CSSCT et, dans ce cadre, à travailler avec un plus large éventail de pays dans davantage de domaines thématiques;</p> <ul style="list-style-type: none"> • spécifier quand et comment la progression de la mise en œuvre de la politique et de l'intégration de la CSSCT au sein du PAM fera l'objet d'un suivi et de rapports, et préciser à qui incomberont ces tâches; • définir un ensemble de normes de qualité communes pour les services liés à la CSSCT fournis par des unités du PAM, y compris les centres d'excellence; • réviser et confirmer ou ajuster, comme il convient, la composition, les objectifs et les modalités de travail de l'équipe spéciale sur la CSSCT; et 					

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> formuler des priorités et des stratégies relatives à la collaboration et à la coordination avec les autres organismes des Nations Unies, notamment ceux ayant leur siège à Rome, en matière de CSSCT. <p><u>Date limite: première session ordinaire de 2023 (février 2023).</u></p>					
<p>Degré de priorité: moyen Échéance globale: juin 2023 Recommandation 2: Le PAM devrait veiller à ce que les plans stratégiques de pays de deuxième génération et tout nouveau cadre ou instrument politique institutionnel pertinent prennent en compte la CSSCT.</p>	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement, plus précisément le directeur de cette division, y compris en tant que président de l'équipe spéciale chargée de la CSSCT</p> <p>(Membres de l'équipe spéciale chargée de la CSSCT et bureaux régionaux [unités chargées des programmes et du suivi et de l'évaluation])</p>				
<p>Lorsque la CSSCT est citée dans des plans stratégiques de pays, il convient au minimum de vérifier l'harmonisation générale avec les analyses communes de pays et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable.</p> <p>Des directives à ce sujet et un système garantissant que ces vérifications sont régulièrement effectuées devraient être en place d'ici à juin 2023.</p>	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement, conjointement avec l'Unité de gestion du cycle des programmes et en coordination étroite avec le Département des partenariats et de l'action de sensibilisation et les bureaux régionaux</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Bien que le PAM puisse donner des orientations et proposer un système afin de mener les vérifications préconisées dans la recommandation 2, les décisions relatives à l'inclusion de la CSSCT</p>	<p>1. Des orientations générales en matière de CSSCT destinées à la conception des PSP ont été intégrées dans un document intitulé "<i>Key considerations and resources for designing country strategic plans</i>" (Considérations et ressources clés pour la conception de plans stratégiques de pays), qui a été élaboré par l'Unité de gestion du cycle des</p>	<p>Unité de gestion du cycle des programmes, en étroite coordination avec la Division des programmes – action humanitaire et développement, le Département des partenariats et de l'action de sensibilisation et les bureaux régionaux</p>	<p>juin 2023</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
		dans les plans stratégiques de pays (PSP) et à la mise en concordance avec les analyses communes de pays et les plans-cadres de coopération des Nations Unies pour le développement durable peuvent dépendre des priorités d'autres partenaires (gouvernements hôtes et bureaux de pays, par exemple).	<p>programmes en coordination étroite avec les unités concernées, dont le Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays. D'ici à 2023, le PAM élaborera une version actualisée de ce document qui comprendra, à l'intention des bureaux de pays, des orientations techniques sur la recherche de possibilités de CSSCT lors de la conception des PSP. Les orientations seront intégrées dans le guide sur les PSP.</p> <p>2. Sur demande, les bureaux régionaux et les bureaux de pays recevront un soutien pour mener des examens Sud-Sud et établir des cartes régionales de CSSCT (avec l'appui des capacités dont dispose le Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays), qui aideront à trouver des possibilités de CSSCT au cours de l'élaboration des PSP dans le respect des priorités des gouvernements hôtes.</p>	<p>Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays, en coordination avec l'Unité de gestion du cycle des programmes, les bureaux régionaux, les centres d'excellence et les divisions techniques concernées</p>	<p>Juin 2023</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
			<p>3. Le Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays renforcera (en fonction des capacités disponibles) sa collaboration avec les bureaux de pays et les bureaux régionaux au cours de l'élaboration des PSP de deuxième génération. Cela comprendra notamment la participation active aux réunions de groupes de travail consacrées à ces PSP et aux discussions sur la ligne de visée (avant le processus stratégique d'examen des programmes), ainsi que des retours d'information stratégiques et techniques relatifs aux projets de PSP et aux lignes de visée communiqués tout au long des processus stratégiques et électroniques d'examen des programmes.</p>	<p>Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays, en coordination avec l'Unité de gestion du cycle des programmes, les bureaux régionaux et les centres d'excellence</p>	<p>Juin 2023</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: élevé Échéance globale: novembre 2023 Recommandation 3: Le PAM devrait continuer à renforcer son approche relative à la production d'éléments factuels et à l'amélioration de l'apprentissage sur la CSSCT qu'il appuie.</p>	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement (équipe spéciale chargée de la CSSCT; Bureau de l'évaluation; Division de la planification et de la performance institutionnelles; et bureaux régionaux [unités chargées des programmes et du suivi et de l'évaluation])</p>				
<p>3.1 Veiller à ce que les approches relatives à la production d'éléments factuels et à l'amélioration de l'apprentissage sur la CSSCT reposent sur des analyses et des rapports à la fois qualitatifs et quantitatifs.</p> <p>Les approches et les directives correspondantes devraient avoir été élaborées d'ici à novembre 2023, au moins à titre pilote, pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer que les indicateurs spécifiquement liés à la CSSCT dans le Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022–2026 permettent un suivi quantitatif de l'emploi de la CSSCT par les bureaux de pays, et sont utilisés à cet effet; et 	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement (équipe spéciale chargée de la CSSCT; Division de la planification et de la performance institutionnelles; divisions du Siège qui s'investissent dans la CSSCT; et bureaux régionaux [unités chargées des programmes et du suivi et de l'évaluation])</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p> <p>Des efforts seront consentis pour adapter les indicateurs relatifs à la CSSCT figurant dans le nouveau Cadre de résultats institutionnels. Le PAM s'est engagé à mener une analyse qualitative et quantitative de la CSSCT et, le cas échéant, à s'assurer que les fonctions techniques et ses bureaux adoptent des méthodes communes d'établissement de rapports institutionnels.</p>	<p>1. Le Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays contribuera à la définition d'indicateurs qualitatifs et quantitatifs relatifs à la CSSCT, qui seront étroitement liés au renforcement des capacités des pays et à la constitution de partenariats dans la perspective de l'élaboration du Cadre de résultats institutionnels pour 2022-2026.</p> <p>Pour favoriser la production de données factuelles et l'apprentissage en rapport avec les initiatives de CSSCT qu'il appuie, le PAM élaborera d'ici à novembre 2023 un ensemble de supports d'orientation et d'outils de suivi et d'évaluation à l'intention des</p>	<p>Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays, avec l'appui de l'Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation</p>	<p>Novembre 2023</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> compléter les informations empiriques communiquées sur la CSSCT, par des études ponctuelles fondées sur des données qualitatives et quantitatives, concernant l'intérêt particulier que revêt la CSSCT dans certains contextes géographiques ou thématiques. <p>Date limite: novembre 2023.</p>			bureaux régionaux, des centres d'excellence et de ses bureaux et permettra aux bureaux de pays d'accéder à une plateforme en ligne de partage de connaissances sur ces initiatives.		
<p>3.2 Envisager d'utiliser un marqueur de la CSSCT au niveau des projets (analogue à celui qu'utilise la FAO) qui déclencherait un partage des responsabilités entre une unité thématique et soit l'équipe du Siège chargée de la CSSCT soit le référent régional pour la CSSCT.</p> <p>Date limite: novembre 2022.</p>	Division des programmes – action humanitaire et développement, en coordination étroite avec l'Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation et les bureaux régionaux	La recommandation est acceptée. Les progrès accomplis dans l'application de cette recommandation dépendront de la capacité des systèmes institutionnels de suivi et d'évaluation mis en place par le PAM à intégrer le marqueur de la CSSCT. Des travaux substantiels seront nécessaires pour permettre aux systèmes et aux logiciels institutionnels de suivi et d'évaluation, de gestion de projet et de traçage d'analyser l'action en matière de CSSCT.	2. Le Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays collaborera avec l'Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation afin d'examiner la faisabilité de l'intégration d'un marqueur de la CSSCT dans les projets.	Unité de liaison pour le suivi et l'évaluation, avec l'appui du Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays	Novembre 2023

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>3.3 Mettre à jour les directives du Bureau de l'évaluation existantes, ou en élaborer de nouvelles, sur la façon dont la CSSCT peut être prise en compte dans les évaluations centralisées ayant trait au renforcement des capacités des pays ou aux partenariats et dans les directives relatives aux évaluations décentralisées comportant des questions sur le renforcement des capacités des pays ou les partenariats.</p> <p>Date limite: novembre 2022.</p>	<p>Bureau de l'évaluation (unité chargée de la CSSCT au sein de la Division des programmes – action humanitaire et développement; Division de la planification et de la performance institutionnelles; équipe chargée du renforcement des capacités des pays; Département des partenariats et de l'action de sensibilisation)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>3. Le Bureau de l'évaluation révisera ses orientations afin de préciser comment et quand intégrer la CSSCT dans les évaluations centralisées et décentralisées.</p>	<p>Bureau de l'évaluation</p>	<p>Novembre 2022</p>
<p>Degré de priorité: moyen</p> <p>Date d'échéance globale: décembre 2023</p> <p>Recommandation 4: Le PAM devrait aider les divisions qui le souhaitent à élaborer et à diffuser à l'intention du personnel chargé des programmes des directives stratégiques et opérationnelles sur la façon d'intégrer la CSSCT dans leurs activités conformément à la nouvelle politique en matière de CSSCT.</p> <p>Toutes les nouvelles directives devraient au minimum:</p>	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement, en coordination avec les membres de l'équipe spéciale mondiale chargée de la CSSCT et en coordination étroite avec le Département des partenariats et de l'action de sensibilisation, la Division de la planification et de la performance institutionnelles, les divisions du Siège et les bureaux régionaux (unités chargées des programmes)</p>	<p>La recommandation est acceptée.</p>	<p>1. D'ici à décembre 2023, le guide opérationnel du PAM consacré à la gestion de la CSSCT comprendra une section sur le rôle d'intermédiaire joué dans divers domaines thématiques en rapport avec la CSSCT.</p>	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement, en coordination avec les membres de l'équipe spéciale mondiale chargée de la CSSCT, le Département des partenariats et de l'action de sensibilisation, la Division de la planification et de la performance institutionnelles et les bureaux régionaux</p>	<p>Décembre 2023</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> • préciser pourquoi et comment la CSSCT peut appuyer la mise en œuvre du Plan stratégique du PAM pour 2022–2026 et des plans stratégiques de pays dans un domaine thématique donné; • préciser sur quels types d'appui technique, les chargés de programmes dans les bureaux de pays et les bureaux régionaux peuvent s'appuyer en lien avec la CSSCT; • décrire la façon dont les activités de CSSCT menées dans n'importe quel domaine thématique donné et l'apprentissage connexe feront l'objet d'un suivi et de rapports et indiquer à qui incomberont ces tâches; et • formuler des avis sur la façon dont les responsables et les chargés de programmes peuvent planifier les activités de CSSCT et préparer les budgets correspondants, tant au titre des budgets ordinaires du PAM que des mécanismes voués spécifiquement au financement de la CSSCT 					

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>Degré de priorité: moyen Échéance globale: juin 2022 Recommandation 5: Le PAM devrait continuer à investir et à redoubler d'efforts pour renforcer les capacités du personnel en matière de CSSCT aux niveaux du Siège, des bureaux régionaux, des centres d'excellence et des bureaux de pays.</p>	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement, en coordination étroite avec les bureaux régionaux, les centres d'excellence, les divisions techniques au Siège et le Département des partenariats et de l'action de sensibilisation</p>				
<p>Les efforts déployés devraient au minimum:</p> <ul style="list-style-type: none"> • assurer qu'au moins les responsabilités fondamentales liées à la CSSCT figurent dans les mandats et les descriptions de poste des administrateurs des programmes et des responsables des partenariats du PAM dans les bureaux régionaux et les bureaux de pays, pour permettre l'enrichissement mutuel et l'intégration effective de la CSSCT; • aider les unités et équipes thématiques, au Siège, dans les bureaux régionaux et dans les bureaux de pays, à explorer les possibilités d'intégrer le développement des capacités du personnel en matière de CSSCT dans les initiatives de développement des capacités liées au renforcement des capacités des 	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement, en coordination étroite avec les bureaux régionaux, les centres d'excellence, les divisions techniques au Siège et le Département des partenariats et de l'action de sensibilisation</p>	<p>La recommandation est partiellement acceptée. Bien que cela soit une recommandation utile et nécessaire, la charge de travail correspondant à ces trois points dépasse les capacités actuelles de l'équipe chargée de la CSSCT au sein de la Division des programmes – action humanitaire et développement et fait qu'il sera difficile de respecter l'échéance de décembre 2022 proposée. Concernant le deuxième point de la recommandation 5, il est proposé de</p>	<p>1. D'ici à décembre 2022, une vue d'ensemble des options permettant d'intégrer les responsabilités élémentaires relatives à la CSSCT dans l'action du PAM au niveau des pays, des régions, des centres d'excellence et du Siège sera élaborée.</p>	<p>Division des programmes – action humanitaire et développement, en coordination étroite avec les bureaux régionaux, les centres d'excellence, les divisions techniques au Siège et le Département des partenariats et de l'action de sensibilisation</p>	<p>Décembre 2022</p>

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>pays et aux partenariats afin de promouvoir l'établissement de liens entre ces domaines; et</p> <ul style="list-style-type: none"> examiner et renforcer les mécanismes de communication et de coordination entre les acteurs et les unités du PAM concernés par la CSSCT, et en leur sein, notamment du point de vue de la collaboration entre les bureaux de pays, les bureaux régionaux et les centres d'excellence. 		remplacer le terme "renforcement des capacités" par "développement des capacités" afin d'établir une distinction avec les activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités des pays.			
<p>Degré de priorité: moyen Échéance globale: juin 2022 Recommandation 6: Dans le contexte de la réforme du système des Nations Unies pour le développement, le PAM devrait continuer à contribuer à l'engagement en faveur de la CSSCT à l'échelle du système, placé sous la houlette du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, notamment en tirant parti de nouveaux partenariats avec d'autres entités des Nations Unies et en renforçant la collaboration en cours dans ce domaine avec les autres organismes ayant leur siège à Rome, et en rendre compte chaque année à partir de 2022.</p>	Division des programmes – action humanitaire et développement (Directeur de la Division et équipe chargée de la CSSCT au sein de la Division)	La recommandation est acceptée.	1. Le Service chargé de l'assistance technique et du renforcement des capacités des pays veillera à la poursuite de la collaboration avec le Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud au sujet de la coordination à l'échelle du système des Nations Unies en matière de CSSCT, et à l'élaboration d'une nouvelle feuille de route commune dans le domaine de la CSSCT à l'intention des organismes ayant leur siège à Rome.	Division des programmes – action humanitaire et développement (Directeur de la Division et unité chargée de la CSSCT au sein de la Division)	Novembre 2022

Recommandations principales et subsidiaires	Entité responsable de l'application des recommandations (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Réponse de la direction	Mesures à prendre	Entité responsable de la mise en œuvre des mesures (bureaux et divisions d'appui entre parenthèses)	Délai de mise en œuvre
<p>D'ici à novembre 2022, le PAM devrait avoir recensé et hiérarchisé par ordre de priorité les points pertinents de sa participation au programme mondial et au programme du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud, et faire en sorte que cette information soit ensuite régulièrement prise en considération lors du processus de planification des activités de CSSCT et qu'il en soit rendu compte dans le rapport annuel des organismes ayant leur siège à Rome.</p>					

Liste des sigles utilisés dans le présent document

CSSCT	coopération Sud-Sud et coopération triangulaire
PSP	plan stratégique de pays